

Développements McGill inc. et
Thibault, Messier, Savard et Associés

Centre 7400 (ancienne Institution des sourds-muets)
Analyse des valeurs patrimoniales
7400, boul. Saint-Laurent, Montréal



Juillet 2010

Illustration de la couverture : Sans nom, Institution des sourds-muets, sans date. Archives des Clercs de Saint-Viateur.

Les photographies sans mention de la source contenues dans ce rapport d'étude ont été prises par Isabelle Bouchard à l'été 2009.

Table des matières

Introduction.....	7
1. Ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets.....	9
1.1. Description sommaire.....	9
1.1.1. Survol historique.....	9
1.1.2. Brève analyse critique.....	11
1.2. Valeurs patrimoniales.....	12
1.1.1. Valeur symbolique.....	12
1.1.2. Valeur paysagère.....	13
1.1.3. Valeur historique.....	13
1.1.4. Valeur artistique.....	13
2. Corps principal.....	17
2.1. Description sommaire.....	17
2.1.1. Survol historique.....	18
2.1.2. Brève analyse critique.....	19
2.2. Valeurs patrimoniales.....	19
2.2.1. Valeur symbolique.....	19
2.2.2. Valeur paysagère.....	19
2.2.3. Valeur historique.....	20
2.2.4. Valeur artistique.....	20
3. Aile transversale, ouest ou perpendiculaire.....	21
3.1. Description sommaire.....	21
3.1.1. Survol historique.....	22
3.1.2. Brève analyse critique.....	23
3.2. Valeurs patrimoniales.....	24
3.2.1. Valeur symbolique.....	24
3.2.2. Valeur paysagère.....	25
3.2.3. Valeur historique.....	25
3.2.4. Valeur artistique.....	25
4. Aile Faillon.....	28
4.1. Description sommaire.....	28
4.1.1. Survol historique.....	28
4.1.2. Brève analyse critique.....	28
4.2. Valeurs patrimoniales.....	29
4.2.1. Valeur symbolique.....	29
4.2.2. Valeur paysagère.....	29
4.2.3. Valeur historique.....	29
4.2.4. Valeur artistique.....	30
Conclusion.....	31
Bibliographie.....	33

Introduction

Les firmes Développements McGill et Thibault, Messier, Savard et Associés ont mandaté en juin 2010 Isabelle Bouchard, conseillère en patrimoine et en aménagement, afin de réaliser une analyse des valeurs patrimoniales du Centre 7400, soit l'ancienne Institution des sourds-muets. Cette analyse se base, d'une part, sur la recherche patrimoniale préalable effectuée par l'auteure en septembre 2009 et qui a consisté à recueillir et interpréter les données factuelles sur l'historique de l'évolution du site et de l'ensemble bâti constituant la propriété actuelle. L'analyse se base également sur la grille des valeurs patrimoniales présentée dans le document *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu*¹, faisant état des types de valeurs potentiellement présentes dans un lieu donné et, enfin, sur les commentaires émis par le Conseil du patrimoine de Montréal le 21 juin 2010 et par le Comité d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal le 28 mai 2010, auxquels le projet de redéveloppement du site fut présenté, relativement aux informations complémentaires requises.

L'analyse des valeurs patrimoniales est en quelque sorte, après la recherche documentaire, la seconde étape habituelle du processus d'étude patrimoniale d'un lieu. Dans le cas qui nous occupe, une première démarche d'analyse des valeurs a été entreprise par un comité formé de professionnels de la Ville de Montréal ainsi que d'autres professionnels associés au projet de transformation et de redéveloppement du site². La présente étude peut être considérée comme une poursuite de l'exercice entrepris par ce comité et ce, en vue de fournir aux autorités municipales l'information complémentaire nécessaire à l'analyse du projet de redéveloppement.

Notre analyse se présente en quatre volets : le premier porte sur les valeurs patrimoniales de l'ensemble du site et des bâtiments qui l'occupent, alors que les trois autres volets examinent les valeurs patrimoniales attribuables individuellement à chacune des trois composantes de l'ensemble bâti, soit : le bâtiment principal, l'aile transversale et l'aile Faillon. Chacun de ces volets présente en premier lieu une description sommaire de la partie étudiée, de son évolution ainsi qu'une brève analyse critique de son état actuel, puis suit l'énoncé des valeurs patrimoniales qui s'y rattachent. Ces valeurs sont regroupées sous quatre thèmes : la valeur symbolique, la valeur paysagère, la valeur historique et la valeur artistique.

¹ Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu*, version préliminaire, avril 2010, pp. 28-32.

² Les membres de ce comité sont : Marie-Claude Besner, urbaniste, chef de la division urbanisme, et Marc-André Hernandez, urbaniste, conseiller en aménagement, de l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension; Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, Jean Laberge, architecte et Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal; Roch Cayouette, architecte, Cardinal Hardy; et Isabelle Bouchard, conseillère en patrimoine et en aménagement.

1. Ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets

1.1. Description sommaire

L'ensemble de l'ancienne Institution des sourds-muets est constitué des bâtiments occupant la tête de l'îlot bordée par les rues Faillon et De Castelnau Ouest ainsi que par le boulevard Saint-Laurent. Il comprend le corps principal, implanté près du boulevard Saint-Laurent et parallèlement à cette voie, l'aile transversale (ou aile ouest) implantée perpendiculairement, derrière le bâtiment principal et l'aile Faillon ainsi que l'annexe à laquelle elle se rattache, situées du côté de la rue du même nom, également derrière le corps principal. Ces trois parties constituent la propriété actuelle à l'étude. L'ancien bâtiment ayant abrité les ateliers de l'Institution, situé du côté de la rue De Castelnau Ouest, ne fait plus partie de la propriété et, par conséquent, est exclu de la présente analyse.



Vue aérienne du site à l'étude et implantation du bâtiment :

- 1) corps principal
- 2) aile transversale
- 3) annexe
- 4) aile Faillon
- 5) bâtiment des ateliers (exclu de la propriété actuelle et de la présente analyse)

Google Earth, 2010, modifié par l'auteur.

1.1.1. Survol historique

Les Clercs de Saint-Viateur fondent l'Institution des sourds-muets en 1874 et l'établissent sur la rue Saint-Dominique, non loin du site à l'étude, dans le village Saint-Louis-du-Mile-End. Au 19^e siècle, le site où ils déménageront plus tard leur Institution se trouve à la jonction de deux entités géographique distinctes, soit, au sud de la rue De Castelnau, la municipalité de Saint-Louis-du-Mile-End et, au nord, la paroisse Saint-Laurent, qui seront successivement annexées à la Ville de Montréal. Les terres concédées sur ces deux territoires ont des orientations différentes, ce qui se reflètera plus tard dans une légère déviation de

la trame urbaine. Le site fait à l'époque partie de la propriété de Stanley Bagg. Le chemin Saint-Laurent existe déjà depuis longtemps et la rue De Castelnau est ouverte vers la fin du siècle. La rue Faillon ouvrira vers 1911. Après les annexions des deux territoires à la Ville de Montréal, l'ancienne limite municipale de la rue De Castelnau devient celle entre les faubourgs Saint-Denis (au nord) et Laurier (au sud).

Les Clercs de Saint-Viateur achètent en 1913 le terrain s'étendant alors du boulevard Saint-Laurent, à l'est, jusqu'à la rue du Mile-End, à l'ouest, entre les rues Faillon et De Castelnau, pour y faire construire un nouveau bâtiment, plus vaste, afin d'accueillir leur Institution. Ce terrain a une forme irrégulière en raison du changement d'orientation des terres se produisant à cet endroit. Les Clercs choisissent les architectes Gauthier & Daoust pour effectuer la conception du projet. La même année débutent les travaux d'extraction de la pierre d'une carrière se trouvant sur le site même, puis la pierre est taillée sur place.

La construction du bâtiment principal s'effectue au rythme d'environ un étage par année entre 1916 et 1921, selon ce que permettent les moyens financiers de la communauté des Clercs de Saint-Viateur. Faisant face à d'importantes contraintes budgétaires, les Clercs doivent se résoudre à ne faire construire, en même temps que le corps principal, que les deux premiers niveaux de l'aile transversale (ou aile ouest) pour y loger une chapelle temporaire et remettre à plus tard la complétion de cette aile. Une petite annexe arrière de deux étages contenant vraisemblablement la cuisine et la résidence des Sœurs du Sacré-Cœur est construite pendant la même période et le bâtiment abritant les ateliers qui serviront à l'apprentissage d'un métier par les élèves est érigé peu de temps après, possiblement vers 1926. La résidence des Sœurs est agrandie en 1939-1940 derrière l'annexe des cuisines et constitue ce qui est désormais appelé l'aile Faillon. En 1954-1955, les conditions sont enfin réunies pour permettre aux Clercs de procéder au surhaussement de l'aile transversale et ainsi compléter le projet de construction d'une véritable chapelle qui avait été prévu dès le départ. Au fil des années, plusieurs modifications et agrandissements ont lieu sur les bâtiments ainsi que de nombreux travaux mécaniques et réaménagements intérieurs.

En ce qui concerne le site et son environnement immédiat, ils ont également passablement évolué au cours du siècle passé. En 1932, l'élargissement du boulevard Saint-Laurent nécessite l'expropriation d'une étroite bande de terrain du côté est de la propriété des Clercs. Quelques bâtiments annexes (garage, remises, vestiaire sportif, etc.) se trouvent à divers endroits du côté ouest, à l'arrière de l'Institution; ils sont érigés et détruits au gré des besoins. Le terrain est utilisé principalement pour la pratique de diverses activités sportives : patinage, tennis, etc., puis ensuite, de vastes espaces servent à des fins de stationnement. Les Clercs se départissent graduellement de portions de terrain du côté ouest de leur propriété, laissant place à de nouvelles constructions industrielles et résidentielles, puis vendent également le bâtiment des ateliers en 1980³, qui conserve toutefois une fonction similaire en abritant une imprimerie.

Au nord du site, le parc Jarry est officiellement créé en 1925 entre les rues Faillon et Jarry, sur une partie de l'ancienne terre de Stanley Bagg. Le secteur au sud de la rue De Castelnau devient principalement industriel alors qu'à l'est du boulevard Saint-Laurent, artère dont la vocation est surtout industrielle et commerciale, le quartier se compose principalement de résidences ouvrières. Les lots se trouvant à l'ouest de l'Institution, entre celle-ci et la voie ferrée, sont d'abord occupés par des industries et des commerces puis, récemment, par des résidences, suivant le mouvement de revitalisation urbaine que connaît le quartier.

³ Conseil du patrimoine de Montréal. *Note : Changement d'usage et densification de la propriété, Centre 7400, boul. Saint-Laurent (anciennement Institution des Sourds-Muets)*. Ville de Montréal, 21 juin 2010, p. 2.



Vue de l'ensemble du côté sud (rue De Castelnau Ouest).



Vue de l'ensemble du côté nord (rue Faillon).

1.1.2. Brève analyse critique

La partie avant du site donnant sur le boulevard Saint-Laurent et celle située du côté de la rue Faillon comportent des parterres gazonnés et plantés d'arbres matures. Ces espaces, malgré la prédominance des stationnements de surface en façade, possèdent encore aujourd'hui une grande qualité paysagère. Ils participent par le fait même à la qualité du paysage urbain du secteur, notamment par leur relation avec les espaces publics que sont le boulevard Saint-Laurent et le parc Jarry, voisin immédiat du site. Un important dégagement entre le boulevard et le corps principal permet un aménagement paysager mettant en valeur la façade majestueuse du bâtiment. D'ailleurs, le débarcadère en hémicycle est le seul élément paysager du site planifié et réalisé dès le départ.

Les agrandissements successifs construits à l'arrière du corps principal et entre les ailes répondent à des prérogatives d'ordre fonctionnel, sans que n'y soit nécessairement accordé un grand souci de cohérence ou de planification d'ensemble, tant au niveau de l'implantation que de l'architecture. Avec le recul, l'arrière de l'ensemble bâti est aujourd'hui perçu comme un amalgame d'annexes superposées sans logique d'ensemble apparente et dont la lecture architecturale et fonctionnelle est relativement complexe et difficile à appréhender. De même, ces ajouts successifs combinés aux nombreux changements d'usages des espaces non construits créent autour des bâtiments des espaces résiduels plus ou moins grands, irréguliers et difficiles à occuper et à aménager, particulièrement autour de l'aile Faillon. Par ailleurs, l'implantation du bâtiment des ateliers, en retrait des autres parties de l'ensemble, crée davantage un espace favorisant l'aménagement paysager même si présentement, cet espace est entièrement asphalté et sert principalement de terrain de stationnement.

En raison des importants réaménagements intérieurs effectués au gré des besoins, il ne reste aujourd'hui de façon générale que peu de traces des intérieurs d'origine. L'aile transversale et l'aile Faillon (incluant l'annexe) ont été considérablement transformées depuis leur construction initiale. Au niveau des extérieurs, les ajouts de diverses époques sont de qualité variable et certains sont mieux intégrés que d'autres à l'architecture d'origine. Les parties d'origine ne sont pas toutes aisément identifiables et les parties ajoutées sont par endroits difficiles à distinguer, alors que d'autres frappent par l'intensité de leur contraste. Toutefois, le corps principal de l'ensemble et la partie principale de l'aile Faillon ont conservé presque intégralement leurs caractéristiques architecturales extérieures d'origine. Nous verrons plus loin en détail l'évolution et le degré de conservation de chacune des parties.



Vue sur le parterre bordant la rue Faillon et sur le parc Jarry. Photo : Cardinal Hardy



Vue sur le débarcadère en hémicycle et sur le boulevard Saint-Laurent. Photo : Cardinal Hardy



Ajouts successifs derrière le corps principal et espaces résiduels entre les ailes.



Remises, clôture, espaces de stationnement et de circulation derrière l'aile transversale.

1.2. Valeurs patrimoniales

Les valeurs attribuées à l'ensemble du site sont élaborées principalement à partir de l'énoncé d'intérêt patrimonial produit par le comité de la Ville de Montréal.⁴

1.1.1. Valeur symbolique

- Signification identitaire : l'ensemble possède une valeur sociale attribuable à l'usage communautaire et éducatif du Centre 7400, en continuité avec la vocation de l'Institution des sourds-muets et toujours administré par les Clercs de Saint-Viateur.

⁴ LABERGE, Jean, architecte, rédacteur. *Énoncé d'intérêt patrimonial, Site de l'ancienne Institution des sourds-muets*. Montréal, Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, 28 octobre 2009, 4p.

1.1.2. Valeur paysagère

- Qualité du paysage culturel : la forme singulière du terrain résulte de la rencontre de deux trames urbaines provenant du nord (paroisse Saint-Laurent) et du sud (village Saint-Louis-du-Mile-End) du site et rappellent ces anciennes structures territoriales.
- Contribution du lieu au contexte urbain : l'ensemble formé par le site, le corps principal et l'ancien bâtiment des ateliers (qui ne fait plus partie de la propriété) contribuent à la qualité du paysage urbain du secteur. Cette valeur s'incarne dans :
 - le volume des bâtiments, dépassant largement celui des constructions environnantes;
 - la travée centrale du corps principal et la colonnade servant de portique principal;
 - le débarcadère en hémicycle et les pelouses à l'avant;
 - l'usage de la pierre grise;
 - l'alignement d'arbres face à la rue Faillon.

1.1.3. Valeur historique

- Évolution urbaine du lieu : le secteur était déjà loti mais très peu développé au moment de la construction initiale de l'Institution des sourds-muets, un des premiers bâtiments du secteur. L'ensemble possède donc une valeur d'ancienneté relative par rapport à son milieu. Toutefois, les ajouts successifs à l'arrière du corps principal ne possèdent pas cette même valeur d'ancienneté relative au milieu, car celui-ci était alors déjà passablement développé lors de leur construction.
- Le site est aussi un témoin du développement territorial de ce secteur de la Ville, à la rencontre de l'ancienne paroisse Saint-Laurent et de l'ancienne municipalité de Saint-Louis-du-Mile-End, aujourd'hui annexées à la Ville de Montréal.
- Groupe associé : le site témoigne de l'œuvre des Clercs de Saint-Viateur en général et de l'Institution des sourds-muets en particulier, de leur arrivée au Québec (à Joliette) en 1847 à nos jours.
- Phénomène de société : le site rappelle le rôle historique des communautés religieuses dans l'enseignement, particulièrement dans l'instruction spécialisée des sourds-muets et l'apprentissage d'un métier manuel leur permettant de gagner leur vie.
- Les bâtiments témoignent de la présence d'une ancienne carrière sur le site d'origine, dont les pierres ont servi à l'édification des premières parties de l'ensemble bâti.

Les valeurs historiques s'incarnent dans :

- l'appartenance persistante de l'ensemble (sauf les anciens ateliers) au patrimoine immobilier des Clercs de Saint-Viateur;
- le corps principal d'origine;
- les agrandissements (de qualités diverses);
- la pierre provenant du site comme matériau de parement des principaux immeubles;
- la croix des Clercs de Saint-Viateur au sommet du fronton central;
- l'inscription *Institution des sourds-muets* dans l'entablement de pierre;
- l'inscription de la date de construction du second étage sur la pierre angulaire.

1.1.4. Valeur artistique

- Importance des concepteurs
Concepteurs : Gauthier & Daoust, architectes
(Louis-Zéphirin Gauthier et Joseph-Égilde-Césaire Daoust)

La contribution des architectes Gauthier & Daoust à la conception initiale de l'ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets constitue une valeur patrimoniale d'ordre artistique. Le talent de ces concepteurs reconnus s'est d'ailleurs exprimé dans de nombreuses réalisations, tant au cours de leurs carrières individuelles que pendant leur association. De plus, ils ont également réalisé un autre bâtiment pour les

Clercs de Saint-Viateur, soit l'église de la paroisse Saint-Viateur à Outremont. Les paragraphes qui suivent donnent un aperçu biographique des concepteurs.

Louis-Zéphirin Gauthier (1842-1922)⁵ : formé par compagnonnage avec son père sculpteur dans l'atelier de sculpture et d'architecture familial, où travaillent aussi ses frères, il prend la direction de l'atelier au décès de son père en 1873. Il conçoit plusieurs bâtiments religieux dans le diocèse de Saint-Hyacinthe dont la cathédrale de cette ville et réalise la réfection de nombreuses églises de la vallée du Richelieu.

Les réalisations de L.-Z. Gauthier incluent (liste partielle)⁶ :

- le collège du Sacré-Cœur, Sorel, 1877 (démoli)
- la reconstruction de l'église Immaculée-Conception, Saint-Ours, 1877
- l'église Sainte-Anne, Sorel, 1878-1879
- la restauration de l'église de Saint-Antoine-sur-Richelieu, 1880
- la restauration de l'église Saint-Pierre, Sorel, 1881, ajouts et restauration, 1906
- le collège catholique (?), Pierreville, 1885
- la décoration intérieure de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, 1886
- l'église du Sacré-Cœur, Ottawa, 1888-1893 et 1899.

L.-Z. Gauthier s'associe à Victor Roy vers 1888. Résidant auparavant à Sorel et créant jusque là des structures de pierre et de bois, Gauthier s'installe à Montréal après 1890 et poursuit son travail avec Roy, qui lui, utilise des structures métalliques. Ensemble, ils dessinent notamment des plans de résidences montréalaises et d'églises, entre autre pour le diocèse d'Ottawa. On compte parmi leurs réalisations les églises d'Embrun, d'Alfred, de Vankleek Hill, d'Hawkesbury, de Casselman et de Rockland, toutes en Ontario, ainsi que les églises d'Aylmer, de Chapleau, de Hull et de Grenville au Québec. Leur œuvre considérée la plus importante est toutefois l'église Saint-Louis-de-France à Montréal, érigée en 1890.

Joseph-Égilde-Césaire Daoust (1881-1946)⁷ : natif de Montréal, il devient membre de l'Association des architectes de la province de Québec en 1903 puis s'associe à Louis-Zéphirin Gauthier l'année suivante, partenariat qui durera jusqu'en 1920. Daoust poursuivra ensuite sa pratique individuellement jusqu'aux années 1940 et réalisera pendant cette période plusieurs écoles et églises partout au Québec. Il préside la Chambre de commerce de Montréal en 1917-1918.

Ses réalisations comprennent notamment :

- l'église Sainte-Philomène-de-Rosemont, Montréal, 1922-1923 et 1932-1933
- l'agrandissement de l'annexe Saint-Hubert du couvent des Sœurs de la Miséricorde, Montréal, 1923-1924
- la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, 1923-1931 et 1946 (avec M. Roisin et L.N. Audet)
- l'agrandissement du pavillon David, Hôpital de la maternité de Montréal, 1925 (avec Roland Simard)
- un duplex pour Alderic Cousineau, Outremont, 1925
- un duplex pour J. et E. Cousineau, Outremont, 1925
- l'immeuble de bureaux de la Chambre de commerce de Montréal, 1926 (avec Ernest Cormier, démoli)
- des maisons pour Syndor Léveillé, Outremont, 1926
- les appartements Archambault, Montréal, 1931
- l'école Saint-Barthélémy, Montréal, 1931
- l'immeuble de bureaux de la Société des artisans canadiens-français, Montréal, 1932
- l'école pour garçons Saint-Philomène-de-Rosemont, Montréal, 1932
- la reconstruction de l'église Saint-Jacques-le-Mineur, Montréal, 1933

⁵ GAUTHIER, Raymonde. *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, « Gauthier, Louis-Zéphirin » [en ligne], <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=8152&interval=25&&PHPSESSID=79esp7depgui1v28i673r62dt3> (consulté le 3 juillet 2010).

⁶ *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950*, « Gauthier, Louis-Zéphirin », [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/1586>> (consulté le 3 juillet 2010).

⁷ *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950*, « Daoust, Joseph Égilde Césaire », [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/817>> (consulté le 3 juillet 2010).

- le bureau de poste de Saint-André Est, 1938.

Après le décès de Victor Roy en 1902, L.-Z. Gauthier prend comme associé l'architecte montréalais Joseph-Égilde-Césaire Daoust. En plus des églises qu'ils conçoivent, restaurent ou agrandissent, Gauthier & Daoust entreprennent également la conception de plusieurs bâtiments institutionnels. Ils œuvrent principalement dans le diocèse de Saint-Hyacinthe et dans l'archidiocèse de Montréal. On compte parmi leurs réalisations :

- Bâtiments résidentiels :
 - un immeuble à logements pour Abondius Gagnon, Montréal, 1905
 - la maison de Joseph-Édouard Laberge, Outremont, 1906
 - un bâtiment mixte (commerce et logements) pour J.N.T. Laberge, Montréal, 1906
 - la maison de William Saint-Pierre, Outremont, 1906
 - un immeuble à logements pour Alexander Dubé, Westmount, 1906
 - la maison du Dr. J.E. Laberge, Outremont, 1906
 - la maison de Joseph Paquette, Montréal, 1907
 - la maison de Louis-Zéphirin Gauthier, Outremont, 1910
 - deux maisons pour Joseph Meloche, Outremont, 1911
 - la maison de Louis Bernier, Outremont, 1911 (avec Jules Poivert)
 - la maison de Olivier Gratton, Outremont, 1912, garage, 1917
 - deux maisons pour G. Meloche, Outremont, 1912
 - la maison de C.A. Prévost, Outremont, 1913
 - la maison de C. Brien, Outremont, 1913
 - un immeuble de logements pour J.A.E. Plante, Outremont, 1913
 - les appartements Halcyon, Montréal, 1914-1915
 - la maison de Alcide Rivest, Outremont, 1914
- Bâtiments institutionnels :
 - le couvent des Ursulines, Malone, N.Y., 1906
 - l'école et la chapelle Saint-Georges, Montréal, 1908
 - l'école des Hautes études commerciales, Montréal, 1908-1910
 - l'école Dollard, Montréal, 1910
 - le club jeunesse pour la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, paroisse Saint-Georges, 1913
 - **l'Institution des sourds-muets, Montréal, 1916-1921**
- Bâtiments religieux :
 - la chapelle du collège de Saint-Césaire, 1904
 - l'église de Sainte-Agathe-des-Monts, 1904-1907
 - le presbytère de l'église de Saint-Augustin, 1905
 - la décoration intérieure et le mobilier de l'église de Waterloo, 1905
 - l'ajout d'un clocher à l'église Saint-Michel, Rougemont, 1905
 - des modifications et l'ajout d'un clocher à l'église Saint-Jacques, Montréal, 1905 (incendiée en 1933, reconstruite puis partiellement démolie et intégrée au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM)
 - l'église St. John, Arnprior, Ontario, 1905-1906
 - la restauration de l'église de Saint-Aimé, 1906
 - la décoration intérieure de l'église Sainte-Euphémie, Casselman, Ontario, 1906
 - un ajout à l'église de St. Eugene, Ontario, 1906
 - la décoration intérieure de l'église de Saint-Faustin, 1907
 - la nouvelle façade et la réparation de l'église de Pierrefonds, 1908
 - la reconstruction de la façade et des modifications à l'église Sainte-Geneviève, Montréal, 1909
 - **l'église Saint-Viateur, Outremont, 1911-1912, décoration intérieure, 1921**
 - l'église Saint-François-d'Assise, Longue-Pointe, 1913 (considérée leur réalisation la plus significative)
 - l'église Saint-Georges, Montréal, 1913
 - l'église Saint-Jean-Berchmans, Montréal, 1916-1917
 - la restauration et la décoration intérieure de l'église Saint-Clément, Beauharnois, 1919.

Il est aisé de constater le caractère imposant de l'œuvre des architectes Gauthier & Daoust, surtout au niveau des bâtiments religieux. Ils semblent toutefois n'avoir conçu que deux immeubles pour les Clercs de Saint-Viateur, soit, en plus de l'Institution des sourds-muets, l'église de la paroisse Saint-Viateur d'Outremont, la construction de l'église n'ayant précédé celle de l'Institution que de quelques années seulement. Le choix des architectes pour la conception des plans de cette dernière, en 1913, témoigne de l'appréciation des Clercs à leur égard quant au travail effectué sur l'église. Celle-ci est d'ailleurs considérée d'un grand intérêt patrimonial à l'échelle de la région de Montréal⁸. L'étendue de la production des deux associés rend fastidieux et hasardeux tout exercice comparatif de la qualité et de la signification relative de l'Institution des sourds-muets dans l'ensemble de leur œuvre. Nous sommes toutefois à même de constater que ce type de projet s'inscrit tout à fait dans la lignée des bâtiments religieux et institutionnels qu'ils conçoivent au cours de leur carrière. Lors de la conception de l'Institution, les deux architectes ont entamé la seconde décennie de leur association et, bien que Daoust ne soit encore qu'au début de la trentaine, son collègue Gauthier a déjà cumulé plus du même nombre d'années en expérience de pratique. Bien que l'Institution des sourds-muets soit d'une conception soignée et compte sans doute parmi les projets de Gauthier & Daoust ayant la plus grande envergure, tous types architecturaux confondus, il est difficile d'affirmer qu'elle soit considérée comme une de leurs œuvres les plus marquantes ou les plus connues.

⁸ Fondation du patrimoine religieux du Québec, *Inventaire des lieux de culte du Québec*, « Église Saint-Viateur » [en ligne], <[http://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=172869&LieuSuivant=3&LieuPrecedent=1&debut=0&nlieux=5&type_requete=nom_libre&lignes=25&NomLibre=saint-viateur&__utma=198025522.719604644.1276259829.1276259829.1278262365.2&__utmz=198025522.1276259829.1.1.utmcsr=google|utmccn=\(organic\)|utmcmd=organic|utmctr=inventaire lieux de culte quÀbec&__utmb=198025522.1.10.1278262365&__utmc=198025522](http://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=172869&LieuSuivant=3&LieuPrecedent=1&debut=0&nlieux=5&type_requete=nom_libre&lignes=25&NomLibre=saint-viateur&__utma=198025522.719604644.1276259829.1276259829.1278262365.2&__utmz=198025522.1276259829.1.1.utmcsr=google|utmccn=(organic)|utmcmd=organic|utmctr=inventaire%20lieux%20de%20culte%20qu%40bec&__utmb=198025522.1.10.1278262365&__utmc=198025522)> (consulté le 4 juillet 2010).

2. Corps principal

2.1. Description sommaire

Le corps principal du bâtiment, aussi appelé bâtiment principal d'origine⁹, est constitué d'un volume rectangulaire de cinq étages, implanté parallèlement au boulevard Saint-Laurent. Il comprend également deux courtes ailes latérales d'un seul étage situées à l'arrière des extrémités. Le bâtiment est entièrement revêtu de pierre calcaire : celle de la façade principale et des ailes latérales d'un étage est taillée, sauf au niveau des fondations où elle est simplement bosselée, tout comme celle de la façade arrière. La pierre de taille revêtant les murs est bouchardée alors que celle utilisée dans les éléments décoratifs tels que bandeaux, colonnes, encadrements d'ouvertures et chaînages d'angles est lisse. L'appareillage des murs comporte également des rangs de pierre lisse. Les blocs de pierre du rez-de-chaussée sont de dimension plus haute que ceux des autres étages.

La composition symétrique de la façade principale s'articule de part et d'autre de l'imposante travée centrale en avancée, haute de six étages et abritant l'entrée principale de l'ensemble. Cette travée exprime sa monumentalité à l'aide d'un vocabulaire architectural néoclassique. Elle est caractérisée par le portique d'une hauteur de trois étages, à colonnes ioniques s'élevant sur des piédestaux et soutenant un large entablement portant l'inscription du nom de l'Institution gravé dans la pierre. Deux balcons superposés surplombent l'entrée. L'entablement est surmonté de deux étages coiffés d'un fronton triangulaire sur lequel est posée une croix. L'accès au portique se fait par un escalier monumental conduisant à l'entrée principale, au deuxième étage. À l'intérieur, cette entrée fait face à celle de l'ancienne chapelle, située dans l'aile transversale. Des entrées secondaires se trouvent sous l'escalier sur chaque côté, de même que sur les façades latérales. Les angles arrondis des extrémités de la façade principale sont tronqués par un segment droit, légèrement en avancée. Le premier et le dernier étages du corps principal sont séparés des trois étages intermédiaires par un bandeau de pierre taillée, créant une hiérarchie tripartite de la façade. Le dernier étage est surmonté d'un parapet à balustrade. Les ouvertures sont distribuées régulièrement et celles de la travée centrale ainsi que celles situés près des extrémités de la façade sont jumelées.



Façade principale, boulevard Saint-Laurent.



Moitié sud de la façade arrière du corps principal avec aile latérale d'un étage.

⁹ LABERGE, Jean, *op. cit.*



Façade latérale sud du corps principal. On aperçoit au centre la cage d'escalier ajoutée à l'arrière.



Façade latérale nord et agrandissement arrière.



Angle arrondi de la façade principale et travée centrale en avancée.



Travée centrale de la façade principale.

2.1.1. *Survol historique*

Le corps principal est la première partie de l'ensemble à être érigée. Sa construction s'effectue en étapes, au rythme d'environ un étage par année, entre 1916 et 1921. La finition intérieure, notamment des planchers de bois, est achevée un peu plus tard. La façade arrière est modifiée à la jonction avec l'aile transversale lors de la construction de la seconde chapelle en 1954-1955. Un volume contenant une cage d'escalier est alors ajouté dans l'angle de cette jonction, du côté sud. Ces travaux entraînent également un réaménagement intérieur du couloir central conduisant à l'entrée de la chapelle et au nouvel escalier. Divers ajouts et modifications aux systèmes mécaniques ainsi que des réaménagements intérieurs et des travaux de rénovation ont lieu tout au long de la vie du bâtiment, mais surtout au cours des années 1960

à 1980. Alors que l'aile arrière sud d'un étage faisait partie de la construction initiale du rez-de-chaussée en 1916, la petite aile arrière nord est vraisemblablement ajoutée en 1968 pour agrandir la salle de récréation.

2.1.2. Brève analyse critique

Le corps principal est la partie de l'ensemble bâti bénéficiant de la plus forte visibilité à partir de l'espace public, notamment en raison de sa position prépondérante sur le site mais également grâce aux espaces non construits qui l'entourent. Sa présence dans cet espace public et sa participation au paysage urbain du secteur sont donc majeurs.

En soi, le corps principal possède de grandes qualités architecturales qui renforcent davantage cette présence urbaine et lui confèrent un caractère majestueux et monumental. De plus, l'extérieur du bâtiment a conservé de façon quasi intégrale ses caractéristiques architecturales d'origine et possède donc un niveau élevé d'authenticité. Seule la façade arrière a connu des transformations par l'annexion d'ailes au bâtiment. Par contre, les espaces et les finitions intérieurs ont été modifiés au gré de l'évolution des besoins des usagers et ces modifications ont laissé en place peu d'éléments de la construction initiale. Un examen visuel sommaire du bâtiment permet de constater que mis à part quelques signes de dégradation du parement de pierre par endroits, remarquables surtout sur la façade arrière en pierre grossièrement équarrie, l'état physique général du corps principal semble refléter un très bon niveau d'intégrité.

2.2. Valeurs patrimoniales

Tout comme les valeurs attribuées à l'ensemble bâti, celles attribuées au corps principal du bâtiment sont également élaborées surtout à partir de l'énoncé d'intérêt patrimonial produit par le comité de la Ville de Montréal¹⁰.

2.2.1. Valeur symbolique

- Signification identitaire : bien que sa mission soit diversifiée¹¹, la communauté des Clercs de Saint-Viateur est principalement associée à son œuvre d'enseignement, et notamment l'enseignement prodigué à l'Institution des sourds-muets de 1853 à 1983, d'abord sur la rue Saint-Dominique puis, dès 1921, à l'établissement du boulevard Saint-Laurent. Une plaque apposée dans le hall d'entrée commémore d'ailleurs la longue histoire de l'Institution. En tant que lieu principal où s'est exercée cette œuvre, cet établissement en est devenu le symbole. Cette valeur symbolique, attribuable à tout l'ensemble bâti du site, s'incarne toutefois de façon plus marquée dans le bâtiment principal ayant front sur le boulevard Saint-Laurent que dans les autres composantes de l'ensemble. C'est dans ce bâtiment que se déroulaient les principales activités d'enseignement en plus d'abriter également le pensionnat des élèves. Le bâtiment possède une puissance évocatrice de sa vocation passée et de l'œuvre de la communauté des Clercs de Saint-Viateur.

2.2.2. Valeur paysagère

- Qualité de repère visuel : le corps principal du bâtiment, situé à une intersection achalandée et voisin du parc Jarry qui procure un dégagement à l'approche du bâtiment en direction sud, possède une qualité de repère urbain dans ce secteur du boulevard Saint-Laurent et devient visible environ entre les rues Jarry et Gounod. En direction nord, on peut commencer à apercevoir le bâtiment vers l'intersection de la rue Jean-Talon. Le bâtiment occupe le fond de la perspective visuelle de la rue Jules-Verne, qui se termine au boulevard Saint-Laurent. Une autre perspective visuelle, sur le côté sud de l'ensemble bâti, est possible à partir de la rue Clark, cette dernière se terminant en cul-de-sac sur la rue De Castelnau Ouest.

¹⁰ LABERGE, Jean, *op. cit.*

¹¹ Viateurs du Canada, site officiel, « Notre mission » [en ligne], <<http://www.viateurs.ca/notre-mission/index.php>> (consulté le 4 juillet 2010).

- Contribution du lieu au contexte urbain : le corps principal du bâtiment, combiné aux qualités du parc Jarry qui y est adjacent, contribue au paysage urbain du secteur. Sa monumentalité, son implantation ainsi que sa facture architecturale contrastent avec les bâtiments environnants et rehaussent la qualité du paysage. L'important dégagement du corps principal face au boulevard Saint-Laurent s'inscrit en continuité avec le parc et accentue la monumentalité de l'ensemble bâti.
- Appartenance à un système : l'appartenance du corps principal à l'ensemble bâti du site (incluant l'ancien bâtiment des ateliers) et le fait qu'il constitue l'élément le plus éloquent de l'ensemble ajoutent à sa valeur paysagère.
- Des vues significatives sur le parc Jarry ainsi que sur le mont Royal sont possibles à partir du corps principal du bâtiment.

2.2.3. Valeur historique

- Âge comparatif du lieu : le corps principal est la première partie de l'ensemble de l'Institution à avoir été construite sur le site et compte parmi les premiers bâtiments érigés dans le secteur. Il possède donc une valeur d'ancienneté relative à son milieu.
- Phénomène de société : le corps principal rappelle de manière tangible la présence et le rôle historique des communautés religieuses dans le domaine de l'enseignement et plus particulièrement le rôle des Clercs de Saint-Viateur. Cette valeur s'incarne dans la présence architecturale et urbaine du corps principal mais de façon plus spécifique dans l'inscription du nom de l'établissement gravée dans la pierre de l'entablement ainsi que dans la date de construction gravée sur la pierre angulaire, située près de l'entrée principale.

2.2.4. Valeur artistique

- Importance des concepteurs
Concepteurs : Gauthier & Daoust, architectes (Louis-Zéphirin Gauthier et Joseph-Égilde-Césaire Daoust)
Voir la section 1. Ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets
- Qualité de la conception : le grand soin apporté à la conception de la façade principale et des deux façades latérales du bâtiment lui confèrent une valeur artistique et reflète le talent de ses concepteurs. De plus, la monumentalité de la façade principale du bâtiment affirme fortement la présence de l'Institution sur cette partie du boulevard Saint-Laurent.
- La valeur artistique s'incarne en particulier dans :
 - l'expression architecturale néoclassique du bâtiment;
 - le plan classique;
 - la conception rigoureuse des façades principale et latérales;
 - l'escalier extérieur central et la montée vers l'entrée principale qui en résulte;
 - la conception tripartite des façades;
 - le fronton au centre et au sommet de la façade principale;
 - les colonnes d'ordre ionique en façade;
 - les ouvertures, leurs proportions et leur disposition sur les façades du bâtiment;
 - le parapet à balustres au sommet des façades;
 - l'usage de la pierre;
 - les angles arrondis des extrémités de la façade principale.

3. Aile transversale, ouest ou perpendiculaire

3.1. Description sommaire

L'aile transversale, parfois aussi appelée aile ouest, aile perpendiculaire ou aile de la chapelle, est implantée perpendiculairement au corps principal du bâtiment, à l'arrière de celui-ci, créant un plan en forme de croix. La jonction de l'aile transversale au corps principal se trouve au centre de ce dernier et l'entrée principale de l'aile se fait par l'intérieur du corps principal, donc à l'extrémité est de l'aile. Cette entrée donne accès directement à la nef de l'ancienne chapelle qui occupait l'espace principal de l'aile.

L'aile est constituée d'un plan rectangulaire auquel s'ajoutent des extensions latérales correspondant aux bas-côtés de la chapelle. Ces extensions sont coiffées d'un brisis recouvert de cuivre à baguette. Le volume principal s'élève sur une hauteur équivalant à 4 étages et se termine par un toit plat. Deux volumes contenant une cage d'escalier se greffent à l'aile : l'un se situe à l'extrémité de la façade longitudinale nord et l'autre se trouve à la jonction de l'aile avec le corps principal et permet également d'accéder aux 6 étages de celui-ci. Les deux premiers niveaux sont revêtus de pierre calcaire similaire à celle utilisée sur les autres composantes de l'ensemble bâti. Les deux niveaux supérieurs et la cage d'escalier arrière sont revêtus de brique brune.

Le rez-de-chaussée de l'aile est occupé par une salle polyvalente. Le second et le 3^e niveau constituent un seul volume intérieur où se trouvait auparavant la chapelle, également transformée en salle multifonctionnelle. Le 4^e étage contient des chambres réparties de part et d'autre d'un couloir central.



La façade latérale sud de l'aile transversale, avec l'ancien bâtiment des ateliers à gauche et le corps principal à droite.



Les façades latérale nord et arrière de l'aile transversale, avec la cage d'escalier latérale et le balcon à l'étage contenant des chambres. On aperçoit l'aile Faillon à gauche, un petit garage à l'arrière de l'aile perpendiculaire et l'ancien bâtiment des ateliers en arrière plan à droite. Photo : Cardinal Hardy



Le volume du bas-côté de la façade latérale sud et un petit volume arrondi.

3.1.1. Survol historique

L'équivalent des deux premiers niveaux (sous-sol et rez-de-chaussée) de l'aile transversale sont érigés en même temps que le bâtiment principal entre 1918 et 1921, pour abriter une chapelle temporaire, jusqu'à ce que les moyens financiers des Clercs leur permettent de poursuivre la construction des étages supérieurs. Lorsque ce projet se réalise, en 1954-1955, la chapelle temporaire est détruite. Seuls des équipements mécaniques occupent le sous-sol qui est de faible hauteur et une salle polyvalente est aménagée au rez-de-chaussée. La nouvelle chapelle occupe les 2^e et 3^e niveaux et des chambres pour les pères Oblats sont aménagées au 4^e étage.

Lors de la transformation de la chapelle de 1955 en salle multifonctionnelle, vraisemblablement en 1984, les bancs, fabriqués par les élèves de l'Institution¹², sont retirés, de même que l'autel, les statues murales et les garde-corps. Le volume intérieur est cloisonné par l'installation de parois fermant le jubé et les bas-côtés. Une petite salle servant aux offices religieux est aménagée minimalement dans une partie de l'ancien jubé. Quant au décor de céramique, nous ignorons s'il a subi des modifications.



Le décor d'origine du chœur de la chapelle construite en 1955, dont plusieurs éléments ont été retirés, notamment tout le mobilier et les accessoires nécessaires aux offices religieux, ainsi que les garde-corps et l'escalier central du chœur. Sans nom, Archives des Clercs de Saint-Viateur, sans date.



Vue actuelle vers le chœur de l'ancienne chapelle, transformée en gymnase, puis en salle multifonctionnelle. L'ancien chœur est aujourd'hui dissimulé par un rideau de scène.



Vue d'une partie de l'ancien chœur de la chapelle (derrière le rideau de scène), avec la céramique murale.

¹² GLADU, Paul, « La chapelle de l'Institution des sourds-muets, remarquable réussite de notre art religieux », *Le Petit journal*, 23 octobre 1955, p. 60.



Vue vers l'arrière de la chapelle de 1955 avec le jubé et l'orgue, qui a été retiré, de même que les bancs. Sans nom, Archives des Clercs de Saint-Viateur. sans date.



Vue actuelle vers l'arrière de l'ancienne chapelle. Des parois ont été élevées pour fermer les bas-côtés et le jubé, diminuant ainsi le volume intérieur de la chapelle. De la série de portes qui occupait toute la largeur du mur arrière de la nef, il ne reste que les double portes centrales. Le bandeau de céramique courant au-dessus des bas-côtés est toutefois demeuré en place, mais nous ignorons s'il a été modifié.



Les bas-côtés de la chapelle servant d'espaces de circulation, avec les colonnes recouvertes de céramique et auxquelles sont attachées par des ceintures métalliques les parois ajoutées.

3.1.2. Brève analyse critique

L'architecture de l'aile transversale renvoie à deux époques de construction superposées sans qu'il ne s'y trouve de réelle correspondance ou d'aboutissement du langage architectural, ni même que ces deux périodes ne soient exprimées clairement dans la composition. La partie de l'aile que l'on perçoit comme étant celle d'origine, soit les premiers niveaux revêtus de pierre, semble écrasée sous les étages supérieurs en brique n'appartenant visuellement pas à un tout architecturalement cohérent. L'architecture extérieure n'exprime pas réellement l'espace intérieur de la chapelle, ni les usages de chacun des étages, entraînant une lecture architecturale et fonctionnelle confuse. Le balcon arrière situé au 4^e étage ainsi que la forme verticale et la disposition régulière des ouvertures donnent toutefois des indices qu'une fonction différente occupe cet étage.



Cette vue de la façade latérale sud de l'aile transversale permet de constater que la différence de couleur de la pierre, plus jaune au rez-de-chaussée, indique vraisemblablement la hauteur où débute le surhaussement de l'aile réalisé en 1954-1955. Le retrait des murs de façade latéraux, à partir de l'équivalent du 3^e niveau, accompagné d'un changement de matériau de revêtement, passant de la pierre à la brique, et de la présence d'un brisis recouvert de cuivre à baguette, semblent indiquer, de l'extérieur, où se trouve le plafond de la chapelle. Or, cette lecture s'avère erronée, puisque celui-ci se situe plutôt au 3^e niveau, soit au-dessus du bandeau de fenêtres percé dans le mur revêtu de brique. En effet, seul le dernier étage, abritant des chambres, se trouve au-dessus de la chapelle. La conception en retrait des étages supérieurs a nécessité l'installation de colonnes dans l'espace intérieur entre les murs d'origine, afin de supporter les étages supplémentaires. À droite, on aperçoit le volume contenant la cage d'escalier ajoutée à la jonction du corps principal lors du surhaussement de l'aile.

L'aile transversale semble posséder un bon niveau général d'intégrité physique, un examen visuel sommaire n'ayant pas permis de repérer de dommages importants apparents. Par contre, son degré d'authenticité ne peut être considéré élevé en raison de la difficulté de lisibilité du langage architectural employé lors de son agrandissement.

3.2. Valeurs patrimoniales

3.2.1. Valeur symbolique

- Signification spirituelle : la valeur symbolique de l'aile transversale réside dans sa signification spirituelle pour la communauté des Clercs de Saint-Viateur. Cette aile a abrité, au sous-sol, une première chapelle temporaire où se sont tenus les services religieux des Clercs résidant à l'Institution des sourds-muets puis, les services se sont par la suite poursuivis dans la seconde chapelle, érigée au-dessus de la première en 1955. Encore aujourd'hui, l'usage du lieu à des fins de culte se poursuit dans une petite salle aménagée minimalement dans une partie de l'ancien jubé de la chapelle.



Petite salle utilisée comme chapelle, dans l'ancien jubé.

3.2.2. Valeur paysagère

- Appartenance à un système : l'appartenance de l'aile perpendiculaire à l'ensemble bâti de l'ancienne Institution des sourds-muets (incluant l'ancien bâtiment des ateliers) lui confère une certaine valeur paysagère, principalement due à la participation de l'aile dans un plan d'ensemble en croix, représentatif d'un plan classique d'institution religieuse. Cette valeur paysagère est toutefois amoindrie par la qualité architecturale relativement faible de cette aile et son manque de cohérence avec les autres composantes de l'ensemble.

3.2.3. Valeur historique

- Âge comparatif du lieu : l'aile transversale, reconstruite en 1954-1955, est l'une des parties les plus récentes de l'ensemble bâti, ce qui ne lui confère évidemment pas une valeur d'ancienneté relativement à l'ensemble, ni d'ailleurs au secteur. Cependant, elle représente néanmoins un jalon dans l'évolution historique de l'ensemble et marque la complétion du projet amorcé une quarantaine d'années plus tôt.

3.2.4. Valeur artistique

- Importance des concepteurs
Concepteurs de la partie d'origine de l'aile : Gauthier & Daoust, architectes
 (Louis-Zéphirin Gauthier et Joseph-Égilde-Césaire Daoust)
 Voir la section 1. Ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets

Concepteurs de l'agrandissement de l'aile et de la chapelle : Larose & Larose, architectes

Nous disposons de très peu d'information sur l'architecte Eugène Larose. Nous savons toutefois qu'il dessine les plans d'au moins cinq écoles pour l'ancienne Commission des écoles catholiques de Montréal entre 1927 et 1932. Ces bâtiments ont en commun une approche stylistique d'esprit Art déco qui devient de plus en plus élaborée et moderniste au fil des projets. Il s'associe à Gilles L. Larose (Larose & Larose), puis s'ajoutent plus tard à la firme Victor Laliberté et Jean-M. Petrucci (Larose, Larose, Laliberté, Petrucci).

Réalisations d'Eugène Larose (liste partielle) :

- Bâtiments scolaires¹³ :
 - école Saint-Gabriel-Lalemant (Centre Marie-Médiatrice), Montréal, 1927
 - école Saint-François-Solano, Montréal, 1929
 - école Sarsfield, Montréal, entre 1928 et 1939
 - école Cherrier (Espace-Jeunesse), Montréal, 1931
 - école Notre-Dame-de-la-Défense, Montréal, 1932
- Bâtiment public :
 - Banque Canadienne Nationale, Montréal, vers 1956¹⁴ (attribution à Eugène Larose et date incertaines)

Gilles L. Larose débute sa pratique d'architecte au milieu des années 1940. Il forme différentes associations au cours de sa carrière : Larose & Larose; Larose, Larose, Laliberté, Petrucci, partenariat qui semble se poursuivre sous forme de trio après le départ de Eugène Larose puis

¹³ BOUCHARD, Isabelle. *École Notre-Dame-de-la-Défense, Étude patrimoniale*. Commission scolaire de Montréal, mars 2004, 48 p.

¹⁴ BERGERON, Claude. *Index des périodiques d'architecture canadiens, 1940-1980*, . Les Presses de l'Université Laval, 1986, p. 25 [en ligne], <http://books.google.ca/books?id=fMwqlZUxRu4C&pg=PA25&lpg=PA25&dq=banque+canadienne+nationale+eug%C3%A8ne+larose&source=bl&ots=mIDAjpW0Sk&sig=BigKt6Tk6hLizN9tz86hSeSQN9g&hl=fr&ei=mo9ETLKTApGWsgPknvntDA&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=6&ved=0CCsQ6AEwBQ#v=onepage&q=banque%20canadienne%20nationale%20eug%C3%A8ne%20larose&f=false> (consulté le 19 juillet 2010).

devient un duo formé de Larose et Petrucci seulement et, finalement, Les architectes Gilles L. Larose & Associés, toujours en opération. Il reçoit en 2006 la médaille du Mérite décernée par l'Ordre des architectes du Québec en guise de reconnaissance de « l'excellence de ses réalisations ainsi que l'inspiration qu'il insuffle aux nouvelles générations d'architectes »¹⁵. Gilles L. Larose est donc un architecte praticien et formateur qui s'est illustré au Québec de façon notable pendant plus de 60 ans et continue toujours de le faire. On lui doit notamment plusieurs bâtiments publics importants, qu'il a conçus seul ou en collaboration.

Réalisations de Gilles-L. Larose (liste partielle, certaines au sein de Larose, Laliberté, Petrucci, architectes et certaines en collaboration avec d'autres firmes) :

- Édifices à bureaux :
 - complexe Guy-Favreau, Montréal, 1978-1983 (Webb Zerafa Menkès Housden Partnership, Lemay Dorval Fortin Doyle Architects et Larose, Laliberté, Petrucci, architectes)
 - édifice La Laurentienne, 1986, Montréal
 - Tour IBM Marathon (ou le 1250 René-Lévesque), Montréal, 1992 (Kohn Pederson Fox Associates et Larose Petrucci architectes), figurant parmi les dix plus hauts édifices de Montréal¹⁶
- Bâtiments publics :
 - Aérogare internationale de Montréal (Dorval), fin années 1960
 - Palais de justice de Québec, années 1980
 - écoles primaires
 - écoles secondaires
 - cégeps
 - hôpitaux : Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu (Montréal, vers 1985), Centre hospitalier de Saint-Jean (vraisemblablement l'Hôpital du Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu), etc.
- Bâtiments résidentiels :
 - habitations à loyer modique
- Bâtiments commerciaux :
 - hôtels
- Bâtiments religieux :
 - agrandissement du couvent Notre-Dame-des-Missions, Longueuil, 1963
 - église St. Clare, Longueuil, 1964¹⁷

Réalisations de Larose et Larose (liste partielle) :

- Bâtiments religieux :
 - **chapelle de l'Institution des sourds-muets, Montréal, 1954-1955**
 - pavillon Sainte-Anne, Lachine, entre 1965 et 1966 (avec Victor Laliberté et Jean-M. Petrucci)¹⁸

Concepteur du décor de céramique de la chapelle : Claude Vermette, céramiste

Cet artisan a conçu et fabriqué le décor de céramique que l'on retrouve sur le mur en hémicycle du chœur de la chapelle, sur une partie de l'autel (retiré), le recouvrement des colonnes de la nef et une bande à mi-hauteur des murs. Les tuiles de céramique sont dans les tons de crème, vert et brun. Claude Vermette a également apposé l'émail sur le chemin de croix (retiré) conçu par un dénommé Charnest. Un Christ sculpté par Zoltvany surmontait l'autel. Les tuiles de l'ancienne chapelle créent

¹⁵ Ordre des architectes du Québec (site officiel), *Prix, Médaille du Mérite* [en ligne], <http://www.oaq.com/fr/prix/medaille_merite.jsp?id=2913> (consulté le 5 juillet 2010).

¹⁶ *Images Montréal, Architecture* [en ligne], <<http://www.imtl.org/edifices/IBM-Marathon.php>> (consulté le 9 juillet 2010) et MJM conseillers en acoustique inc. (site officiel), *Quelques études et projets réalisés, Architecture* [en ligne], <<http://www.mjm.qc.ca/fr/architectural.html>> (consulté le 9 juillet 2010).

¹⁷ PRATTE, Michel. *Chroniques de la Rive-Sud 1947-1997*, tiré du journal Le Courrier du Sud. Société historique et culturelle du Marigot [en ligne], <http://marigot.ca/html/47_97/1963-64.htm> (consulté le 5 juillet 2010).

¹⁸ Ville de Montréal, *Grand répertoire du patrimoine bâti* [en ligne], <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/arch.php?id_archi=959> (consulté le 5 juillet 2010).

un motif abstrait simple, s'inscrivant en continuité avec la sobriété de l'architecture et voulant créer une ambiance propice à la pratique religieuse¹⁹.

L'œuvre de céramique de Claude Vermette dans l'ancienne chapelle de l'Institution n'a pas fait l'objet d'une évaluation spécifique dans le cadre de notre mandat, tant au niveau de sa valeur artistique que de sa valeur patrimoniale et de son niveau d'authenticité et d'intégrité. Il est possible que le décor d'origine ait été modifié lors des travaux de transformation de la chapelle en salle multifonctionnelle.

Claude Vermette a réalisé plusieurs murales de céramique dont il a aussi fait la conception. Il a également participé à la réalisation de quelques œuvres d'art intégrées à l'architecture conçues par l'artiste Jean-Paul Mousseau, notamment dans la station de métro Peel ainsi que dans l'immeuble de bureaux de la compagnie Novartis à Dorval.

Réalisations de Claude Vermette (liste partielle de ses œuvres de céramique intégrées à l'architecture)²⁰ :

- séminaire de Chicoutimi
- magasin Hartney, rue Saint-Hubert, Montréal
- façade de l'église Notre-Dame-de-la-Salette, Montréal
- murales de la station de métro Saint-Laurent, Montréal²¹.

¹⁹ GLADU, Paul, *op. cit.*

²⁰ *Idem.*

²¹ McLAUHLIN, Matt. *Le métro de Montréal, L'art du métro* [en ligne], <<http://www.metrodemontreal.com/art/index-f.html>> (consulté le 16 juillet 2010).

4. Aile Faillon

4.1. Description sommaire

L'aile Faillon, dont la façade principale est orientée vers le nord (rue Faillon), se déploie en deux volumes quadrangulaires de trois étages à toit plat, érigés successivement à l'arrière du corps principal et au nord de l'aile transversale. Un premier volume, de petite dimension, est adjacent au corps principal. Un second volume, plus grand que le premier, se rattache à celui-ci et son implantation est en avancée par rapport au premier volume. Un garage est adjacent à la façade arrière du second volume. L'aile est revêtue du même matériau que le corps principal du bâtiment, soit la pierre calcaire. Les fenêtres à guillotine sont surmontées d'un linteau plat et soulignées d'une allège, tous deux en pierre. L'étage supérieur du premier volume est revêtu d'un mur rideau en verre teinté. Un préau soutenu par une colonne centrale ainsi qu'un quai de livraison sont aménagés devant ce volume. Le sous-sol du second volume contient un garage, accessible par la façade latérale ouest. L'aile abrite maintenant entre autre des chambres pour les Clercs de Saint-Viateur.

4.1.1. Survol historique

Le premier volume de l'aile Faillon est construit en même temps que le corps principal, entre 1916 et 1921, vraisemblablement pour abriter la cuisine de l'Institution des sourds-muets ainsi que les chambres des Sœurs du Sacré-Cœur, qui ne sont que quelques-unes au départ. Leur nombre augmente éventuellement et leur espace de résidence devenu insuffisant, la communauté exige qu'un agrandissement soit réalisé pour les loger convenablement, ce qui se concrétise par l'ajout d'un second volume en 1939-1940. Un préau est aménagé devant le premier volume et un 3^e étage y est ajouté 1991. Des réaménagements intérieurs sont également effectués à quelques reprises, avant et après le départ des religieuses.



Façade nord de la première partie de l'aile Faillon, surhaussée d'un étage et devant laquelle un préau a été ajouté.



Façade nord de l'agrandissement de l'aile Faillon réalisé en 1940 pour loger les religieuses.

4.1.2. Brève analyse critique

La présence de cette aile, en tant que volume distinct du corps principal, ainsi que son modeste gabarit et sa facture architecturale sobre fournissent des indices quant à son usage initial comme résidence des religieuses et son rang d'annexe du corps principal. Les parties d'origine de l'aile Faillon, soit ses deux volumes en pierre grise, revêtent une certaine qualité formelle attribuable essentiellement à la noblesse de leur matériau de parement, qui crée une unité d'ensemble avec le corps principal du bâtiment, avec les premiers niveaux de l'aile transversale et avec l'ancien bâtiment des ateliers. Cependant, cette aile

n'affiche pas une qualité de composition architecturale de ses façades qui soit comparable à celle du corps principal du bâtiment, dont la facture est beaucoup plus soignée et élaborée.

Par ailleurs, les ajouts réalisés, surtout sur le premier volume, apportent une note dissonante venant compromettre l'harmonie architecturale de l'aile et en amoindrir la qualité formelle. De plus, l'implantation de l'aile Faillon et de ses ajouts, très près de l'aile transversale, ne contribue pas à la qualité paysagère de l'ensemble et des espaces extérieurs et crée des interstices difficiles à utiliser et à mettre en valeur, en plus de dénoter peu de considération pour l'éclairage naturel des pièces.

Une observation visuelle sommaire permet de croire que l'aile Faillon possède un bon niveau d'intégrité physique car elle ne présente pas de signes évidents et majeurs de détérioration. Son degré d'authenticité architecturale est toutefois variable, beaucoup plus élevé sur la partie principale de l'aile, soit l'agrandissement de 1940 qui semble avoir conservé la plupart de ses caractéristiques d'origine, et plus faible sur le premier volume de l'aile, passablement dénaturé par les ajouts qu'il a subis.

4.2. Valeurs patrimoniales

4.2.1. Valeur symbolique

- Signification identitaire : l'aile Faillon revêt une valeur symbolique en ce sens qu'elle est une incarnation tangible de la présence passée des Sœurs du Sacré-Cœur sur le site et de leur rôle de soutien aux activités menées par les Clercs de Saint-Viateur dans l'Institution des sourds-muets. La configuration spatiale de l'ensemble et la position stratégique de l'aile Faillon au sein de cet ensemble symbolisent à la fois l'organisation hiérarchique et sociale des deux communautés religieuses cohabitant sur un même site et la fonction des sœurs au sein de l'établissement. L'aile Faillon est à la fois distincte du corps principal où logeaient les Clercs et les pensionnaires de façon à assurer la distance nécessaire entre les quartiers privés de chacun, et à proximité des cuisines, afin de faciliter l'accessibilité et le travail des sœurs à cet endroit.

4.2.2. Valeur paysagère

- Appartenance à un système : l'appartenance de l'aile Faillon à l'ensemble bâti du site (incluant l'ancien bâtiment des ateliers) lui confère une certaine valeur paysagère. Cette appartenance s'exprime notamment par l'emploi de la pierre calcaire comme principal matériau de revêtement, similaire à celle du bâtiment principal et de l'ancien bâtiment des ateliers. Comme nous l'avons mentionné, la valeur paysagère de l'aile est toutefois diminuée par ses agrandissements ainsi que par la faible qualité des espaces extérieurs qui l'entourent.
- Des vues significatives sur le parc Jarry sont possibles à partir de l'aile Faillon.

4.2.3. Valeur historique

- Âge comparatif du lieu : la partie d'origine du premier volume de l'aile Faillon aurait été construit en même temps que le corps principal du bâtiment, soit entre 1916 et 1921, ce qui en fait une structure presque centenaire et lui confère une valeur d'ancienneté à la fois par rapport à l'ensemble bâti et à son contexte environnant. Le second volume, érigé en 1939-1940, revêt également une certaine ancienneté.
- Évolution urbaine du lieu : les différentes composantes de l'aile Faillon, érigées entre 1916 et 1991, sont le reflet de l'évolution dans le temps des activités et des besoins des usagers de l'ensemble bâti.

4.2.4. Valeur artistique

- Importance des concepteurs

Concepteurs de la partie d'origine de l'aile Faillon (annexe du bâtiment principal abritant à l'origine la cuisine et le couvent des Sœurs du Sacré-Cœur) : **Gauthier & Daoust, architectes** (Louis-Zéphirin Gauthier et Joseph-Égilde-Césaire Daoust)

Voir la section 1. Ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets

Concepteur du premier agrandissement de l'aile Faillon (le second volume, ou le couvent des Sœurs du Sacré-Cœur) : **Anastase Gravel, architecte**

Nous ne possédons malheureusement que très peu d'information sur l'architecte Anastase Gravel. Il semble en effet exister peu de publications traitant du personnage et de son œuvre, ce qui permet de croire qu'il ne s'inscrit pas parmi les figures dominantes dans l'histoire de l'architecture québécoise et canadienne, cela dit toutefois sans porter de jugement négatif à l'égard de la qualité de ses œuvres. Voici un aperçu de ses réalisations :

- église et école Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, 1929-1930
- édifices pour l'administration publique
- écoles primaires et secondaires²²
- collaboration à quelques projets du célèbre architecte Ernest Cormier, comme l'école Saint-Henri, construite en 1926-1927, démolie en 1970²³.

Cette liste partielle porte à croire que l'œuvre d'Anastase Gravel consiste essentiellement en conception de bâtiments publics, notamment des écoles, qu'il ne nous a cependant pas été possible d'identifier. Nous pouvons néanmoins constater que la taille modeste et la facture architecturale, caractérisée par une grande simplicité, de l'aile Faillon, laisse présumer que ce projet ne figure pas parmi les plus significatifs dans la carrière de l'architecte.

²² BERGERON, Claude. *Index des périodiques d'architecture canadiens, 1940-1980*, p. 308 [en ligne], <http://books.google.ca/books?id=fMwqIZUxRu4C&pg=PA308&lpg=PA308&dq=anastase+gravel+architecte&source=bl&ots=mIDzjl00Yi&sig=gYzdAeT160GC6On-Jc37c_L_eag&hl=fr&ei=xMg0TMPBLZP9nAePj7SIBQ&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=7&ved=0CC4Q6AEwBg#v=onepage&q&f=false> (consulté le 7 juillet 2010).

²³ BOUCHER, Christine. *Étude patrimoniale : École Saint-Arsène*. Commission scolaire de Montréal et Université de Montréal, 30 avril 2005, p. 22.

Conclusion

L'ensemble bâti de l'ancienne Institution des sourds-muets revêt sans aucun doute une valeur patrimoniale importante et appréciable sous plusieurs aspects. Soulignons notamment l'ancienneté de l'ensemble dans son contexte environnant, la qualité passée et actuelle de sa participation au paysage urbain du secteur et l'importance significative de l'œuvre de ses propriétaires-constructeurs, les Clercs de Saint-Viateur ainsi que des concepteurs du bâtiment d'origine, les architectes Gauthier & Daoust. De plus, l'important dégagement avant, entre le boulevard Saint-Laurent et le corps principal du bâtiment, ainsi que l'aménagement paysager incluant des arbres matures contribuent grandement à la qualité paysagère du site et de son milieu ainsi qu'à la mise en valeur du bâtiment.

Le corps principal est sans contredit l'élément de l'ensemble bâti de l'ancienne Institution des sourds-muets revêtant le plus grand intérêt et ce, tant au niveau architectural et urbain que patrimonial. Son implantation avec une grande marge de recul du boulevard Saint-Laurent favorisant sa mise en valeur, son long volume rectangulaire et son portique monumental créent une présence imposante tout en participant à la qualité paysagère du milieu. La composition architecturale soignée, agrémentée de détails comme les angles arrondis de la façade, et le travail habile de la maçonnerie de pierre grise en font une pièce d'architecture de grande qualité. De plus, le corps principal incarne de façon tangible l'œuvre historique des Clercs de Saint-Viateur en matière d'enseignement spécialisé. Il importe donc d'assurer la préservation de ces valeurs patrimoniales et de faire en sorte que tout projet réalisé sur le site contribue à leur pérennité.

L'aile transversale, ayant abrité successivement la chapelle temporaire puis, dès 1955, la véritable chapelle de l'Institution, possède surtout une valeur patrimoniale symbolique liée à son usage comme lieu de culte, de rassemblement et de recueillement. Sa valeur architecturale est mitigée en raison de la qualité discutable de l'harmonisation de son agrandissement à sa partie d'origine ainsi qu'en raison du démantèlement partiel de l'intérieur de la chapelle.

Enfin, l'aile Faillon, articulée en deux volumes, revêt également une valeur symbolique puisqu'elle rappelle la contribution des Sœurs du Sacré-Cœur au sein de l'Institution. Elle possède aussi une certaine valeur architecturale attribuable principalement à la sobriété et à l'intégrité de l'agrandissement de 1940. Cependant, la valeur architecturale de cette aile est diminuée par ses agrandissements. De plus, son implantation ne contribue pas à créer des espaces extérieurs dotés d'une qualité paysagère.

Sans nom. *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950*, « Gauthier, Louis-Zéphirin », [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/1586>> (consulté le 3 juillet 2010).

Sans nom. *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950*, « Daoust, Joseph Égilde Césaire », [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/817>> (consulté le 3 juillet 2010).

Viateurs du Canada, site officiel, « Notre mission » [en ligne], <<http://www.viateurs.ca/notre-mission/index.php>> (consulté le 4 juillet 2010).

Ville de Montréal, *Grand répertoire du patrimoine bâti* [en ligne], <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/arch.php?id_archi=959> (consulté le 5 juillet 2010).

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu*, version préliminaire, avril 2010, 52 p.